

NICE, le 27 JUIN 1968

MES CHERES CONCITOYENNES,

MES CHERS CONCITOYENS,

Le 10 JUIN 1968, je débutais cette campagne électorale en dénonçant, par voie d'affiches, la « dangereuse confusion que l'on faisait régner dans les esprits, pouvant entraîner la déroute des notables ».

Je rappelle cette juste prévision, à une époque où **l'incapacité à prévoir** nous oblige à **tout subir**.

L'électeur français a donc adroitement été invité à se prononcer contre les désordres, pour l'autorité, en faisant confiance à ceux-là mêmes qui, exerçant cette pleine autorité depuis dix ans, n'avaient pu ni su prévoir ces désordres, que nous avons pourtant subis.

Le paradoxe consistait à se prononcer contre les effets en reconduisant les causes !...

LE PIEGE SEMBLE AVOIR ASSEZ BIEN FONCTIONNE.

Je prévois que, si les éléments **combattifs** et **modérateurs** de notre pays sont écartés du contrôle indispensable, l'équilibre nécessaire, seul garant de la quiétude, risque d'être dangereusement rompu, dans une Assemblée bi-polaire.

Ces remarques, pour amères qu'elles soient, concernent peu les Electeurs de ma Circonscription, qui ont fait preuve d'un discernement et d'une maturité politique rares, dont il convient de les féliciter.

— Privé (depuis fort longtemps !) du soutien de l'unique presse locale — c'est le moins qu'on puisse dire —,

— basement attaqué par de fausses accusations, ordurières même (qui seront sanctionnées, comme il se doit, par la Justice),

— contré par une débauche d'affiches, de tracts de toutes sortes et autres actions coûteuses qui laisseraient supposer des moyens financiers importants dont disposerait mon concurrent, **qui aurait ainsi gaspillé, en quelques jours, les économies de toute une vie de fonctionnaire...**

J'AI RESISTE

Je dois ce résultat, assez exceptionnel en FRANCE :

— à mes nombreux amis et sympathisants, admirables de dévouement et de fidélité,

— à un électorat lucide, qui a su résister à son tour et faire litière d'accusations mensongères — dont la plupart courageusement anonymes, tirées à des dizaines de milliers d'exemplaires, ne mentionnaient ni le nom du candidat, ni même celui de l'imprimerie complice (1),

— au nom que je porte, qui est garant d'honnêteté et d'altruisme,

— à une santé exceptionnelle dont je remercie Dieu. Elle m'a permis, en 13 jours, tout en continuant à assurer chaque jour mes devoirs municipaux, de tenir **36 Réunions**,

deux grands meetings, rassembler ainsi près de **20.000 personnes**, dans un contact humain que je chéris, certes plus difficile, mais combien plus profitable que des quintaux de prospectus et d'affiches salissant les murs, les édifices publics, les commerces, les coquettes propriétés privées et autres contrevenances à la Loi du 29 JUILLET 1881, tout cela dans le but illusoire de se faire un nom qui sera pourtant oublié dans quelques jours...

Grâce à vous

Votre Maire a résisté.

Dimanche prochain, aidez-le ! plus nombreux encore,

— à TRIOMPHER,

— à DEFENDRE VOTRE VILLE,

— à soutenir la REPUBLIQUE, dans l'ordre et le sage équilibre dont la FRANCE a tant besoin !

(1) J'ai déposé, le 24 JUIN, une plainte contre « X... » entre les mains du Procureur de la République pour injures publiques, diffusion de fausses nouvelles et diffamation.

Réponses

à quelques accusations

Il faut d'abord noter que nombre de Niçois, satisfaits de l'administration municipale, pensent : « Les élections d'aujourd'hui ont un caractère national, les réussites au plan local n'entrent pas en ligne de compte. » D'autres, mécontents d'un sens unique mal dirigé, d'un trottoir en mauvais état, d'un jardin insuffisamment fleuri, pensent : « Je m'en vais montrer au Maire ma façon de penser. »

Ce sont ces sentiments contradictoires qui ont pesé dans le scrutin de dimanche dernier et que mon adversaire, **qui n'a rien fait à NICE**, en bien ou en mal, et qui n'y est même pas électeur, veut exploiter à son profit.

Alors, il ressort le serpent de mer du **parking de la Charité**. Affaire qui remonte à 1947, et dont j'ai hérité à mon arrivée à la Mairie, il y a deux ans à peine; je me suis efforcé, comme l'avait fait, pendant 18 ans, mon regretté père, de résoudre cette question. Mais il est faux que j'ai refusé de rendre le terrain aux hospices à l'échéance de l'option. Ce sont les hospices, par la voix du Directeur et du Conseil d'Administration, qui m'ont demandé de poursuivre l'acquisition, sachant fort bien que, jamais, un privé n'achèterait ce terrain pour 2 milliards 500 millions, prix fixé par les Domaines à notre Administration.

Mon adversaire reprend « l'affaire de l'**Hôtel RUHL** », sur laquelle il n'a jamais été dit ou écrit la stricte vérité. Ce qui est certain, c'est que le concessionnaire du bail emphytéotique, lassé d'attendre un permis de construire qui sommeille depuis seize mois au Ministère de l'Équipement, s'est résigné à restaurer l'ancien RUHL et a commencé des travaux de sondages qui expliquent la présence des panneaux de chantier. Comme l'avait voulu mon père en 1957, lorsqu'il décida l'achat du RUHL, cet Hôtel recevra le Casino Municipal et demeurera, murs et terrain, propriété de la Ville de NICE pour la nuit des temps.

Le candidat U.D.R. dit aussi que je devrai quitter la **présidence du Marché-Gare** où je ne réussis pas. S'il connaissait un peu mieux les affaires niçoises, il saurait que ma démission

ne fut pas acceptée l'hiver dernier par le Conseil d'Administration, aucun de ses membres n'ayant voulu me succéder à ce poste périlleux...

Il déclare : « Jacques MEDECIN est resté passif à l'heure du péril, il est coupable de non-assistance à la Patrie en danger. »

Qu'attendaient donc mes Concitoyens de leur Maire, sinon qu'il soit présent à son poste, comme chaque jour, de l'aurore au crépuscule, pour tenter, par tous les moyens, de faire respecter un maximum d'ordre dans la tourmente dont il n'est pas responsable ?

Que faisait, à ce moment, pour NICE et pour la Patrie, ce juge sévère ?

Juge sévère, qui met en cause la gestion des finances municipales, alors que lui ne peut pas ignorer, étant Sous-Préfet de carrière et, de surcroît, ancien élève technocrate de l'E.N.A., qu'il laisse planer le doute sur l'honnêteté du Préfet, qui contrôle tous les engagements de dépenses de la Municipalité, et du Trésorier - Payeur Général qui exécute les versements.

Il prétend qu'en 1968, j'approuvais la déclaration de création d'un Gouvernement insurrectionnel provisoire.

Le jour-même du discours de Monsieur MITTERAND, je déclarais, publiquement, sur les ondes de RADIO MONTE-CARLO, que le Général DE GAULLE représentait à mes yeux, du fait qu'il avait été élu au suffrage universel, la seule légitimité nationale. Jamais je n'ai approuvé quelque formation illégitime que ce soit.

Il affirme que je dois rendre des comptes à la Justice sur la gestion du Syndicat d'Initiative, alors que tous mes Concitoyens savent que je me suis constitué Partie Civile contre Monsieur CLERICY, qui devra, lui, rendre des comptes à la Justice et m'en rendre personnellement en ma qualité de Président de droit de cet organisme.

Il prétend que le Village d'Astérix s'installa sur un terrain municipal. Or, lui moins qu'un autre ne peut ignorer que le terrain en question, appartenant aux Ponts-et-Chaussées, fut loué à la Société mise en cause par son patron de l'époque, Monsieur Pierre-Jean MOATTI.

Je ne voudrais pas faire l'injure à mes Concitoyens de me justifier plus longuement d'une bordée d'insultes qui situe si bien mon adversaire, et dont l'importance apparaît, somme toute, minime pour ceux qui me connaissent.

Je sais qu'il garde pour la dernière minutes d'autres attaques plus sordides encore. Je sais qu'il entend traîner dans la rue de douloureuses affaires d'ordre familial dont je n'ai pas à rougir, car elles ne me concernent pas.

Je sais que, dans le désir de m'abattre coûte que coûte, de s'emparer par la suite de la Mairie, le gang de Monsieur CERES ne reculera devant aucune ignominie.

Mais je sais, pour côtoyer chaque jour mes Concitoyens, que je connais bien, que, plus les coups seront bas, plus mes chances de victoire se confirmeront.

Je me bats, avec sincérité et courage, pour ma Ville, pour mon Département, pour la FRANCE.

Je n'ai que le secours de mes Amis contre les équipes d'hommes de main venues de MARSEILLE et de BORDEAUX.

Je lutterai jusqu'au bout.

Vous m'aidez.

« Nous sommes prêts à faciliter l'élection de candidats mieux placés que les nôtres, même en l'absence de péril communiste. »

Signé : Georges POMPIDOU, le 24 JUIN 1968.

Donc, VOTEZ TOUS JACQUES MÉDECIN !

A UN HOMME QUI N'A PAS DE NOM

Par un tract diffamatoire, et au demeurant, rédigé par un homme qui n'a pas de nom, l'on se contente de me critiquer et, ce que je n'admets pas, de salir un Nom à travers une politique et dans des conditions qui relèvent de la lâcheté et confinent à l'asservissement et à l'annihilation de toute personnalité, et celui qui n'a pas le courage de citer son nom, tout autant qu'il en ait un, n'est pour moi qu'un pleutre.

Pour se servir d'un Nom, il faut en avoir un; le mien m'appartient, mon père me l'a légué.

Il ne vous appartient pas, à vous, illustre inconnu et fantoche qui n'ose pas énoncer le vôtre, de juger de la manière dont je porte le mien; l'avenir dira si je l'ai bien porté, bien défendu : ce que j'ai conscience de faire, et je ne suis pas seul à penser ainsi.

Car je considère comme injurieux les propos que vous tenez sur moi à travers la mémoire de mon père, que vous n'avez cessé de blâmer, sinon de haïr, et dont vous dressez aujourd'hui un tableau (bien sûr, cela est à la mode) « Respecté »... sûrement pas par vous.

Je m'appelle MEDECIN, et mon prénom est JACQUES... Qui êtes-vous, Monsieur ? C'est vrai, vous n'êtes rien; vous avez, paraît-il, pour tout nom qu'une étiquette; si cela vous suffit, les électeurs iront à la grande braderie que vous organisez et, à bas prix bien sûr, ils seront satisfaits pendant quelques jours et s'apercevront par la suite que le bon marché revient cher.

Si bien la défendez-vous, cette étiquette, que c'est derrière elle que vous vous retranchez, et pas derrière un Nom que vous devez avoir, mais qui semble ne plus vous appartenir; vous vous retranchez aussi, ce qui est encore plus lâche, derrière la hantise de la PEUR que vous essayez d'inculquer au Peuple Français.

C'est partant de cela que vous n'admettez pas qu'un homme ait un Nom, que vous n'admettez pas que cet homme ait une opinion, et, qu'injurieusement, vous mentionnez « qu'il trahit son père ».

Tout au moins, Monsieur, j'ai la prétention de garder mes opinions sans qu'on me les inculque et je ne vous ferai pas l'injure de vous dire que le fait de me qualifier « d'inconditionnellement contre » ne me fâche nullement, car si je suis contre quelque chose, vous, vous êtes inconditionnellement pour... RIEN.

Vous êtes une ombre parmi tant d'autres, vous êtes le néant; vous trahissez, vous, non pas un mandat qu'heureusement l'on ne vous a jamais confié et que l'on ne vous confiera jamais, mais, malheureusement, les Citoyens Français qui n'acquittent leurs dîmes que pour vous entretenir à ne pas faire grand chose.

Ils vous jugeront à votre juste valeur, si vous en avez une.

Alors, Monsieur, si c'est bien vous, auquel je pense, et qui que vous soyez, fonctionnaire au service de l'Etat ou tout autre Niçois ou Patagon... signez vos déclarations et mettez un nom — j'espère que vous en avez un — sur un physique qui devrait ressembler à celui d'un homme.

Jacques MEDECIN, Maire de NICE,
Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
Député sortant.